Devenez sapeur-pompier volontaire

Avec 2530 interventions en 2024, le centre d'incendie et de secours de Sannois compte 70 sapeurs-pompiers dont 21 professionnels et 49 volontaires. Afin de compléter cet effectif, le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires est toujours recherché.



« Il ne faut pas hésiter à venir sur place pour se renseigner », affirme le Lieutenant Christophe Thuilliez, chef de centre à Sannois depuis novembre 2023. « Il faut avant tout en avoir l'envie ; pas besoin d'être un grand sportif », affirmet-il.

En effet, si on souhaite devenir pompier volontaire, il suffit soit de remplir le formulaire avec CV et lettre de motivation sur le site Pompiers95.fr, soit de venir directement sur place au centre de secours situé boulevard Gambetta. Le centre recrute toute l'année des hommes et des femmes, de 17 à 65 ans, habitant Sannois ou les villes proches.

Après un entretien, des épreuves sportives permettent de vérifier la condition physique avec notamment un parcours adapté et des tests (obscurité, port de matériel, aisance en hauteur). Des examens médicaux par un médecin-pompier permettent aussi de vérifier l'aptitude physique.

Une formation continue est ensuite faite à Sannois et une formation initiale au centre de formation départemental à Saint-Brice-sous-Forêt. Cette formation modulaire de trente jours comprend une partie secourisme (treize jours), une partie incendie (quinze jours) et enfin deux jours consacrés aux opérations diverses. Les trois formations peuvent être validées en deux ans maximum, et être réalisées en semaine ou le week-end selon ses disponibilités. Au bout de trois mois, et en fonction de l'avancée de la formation, le volontaire peut partir en intervention en étant accompagné.

À l'issue de la formation, le volontaire peut s'engager soit sur les trois missions (secourisme, incendie et opérations diverses), soit en mission unique de secours à personne, soit en engagement différencié (secourisme et opérations diverses). Ce choix peut s'opérer également sur avis médical.

Les gardes s'organisent ensuite par roulement de 12 heures ou de 24 heures, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec une moyenne de sept à huit interventions par jour.

En 2024, quatorze nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont ainsi rejoint le centre de secours de Sannois. Aussi, que vous soyez lycéen, étudiant ou en activité, si cette mission citoyenne vous tente, n'hésitez pas à postuler!

Le centre de secours en chiffres

70 sapeurs-pompiers dont :

- 21 professionnels et 49 volontaires,
- 8 femmes.
- 5 en engagement différencié (les autres sont toutes missions).

2590 interventions en 2024 dont :

- 77% de secours à la personne,
- 7,5 % d'incendies,
- 5,5 % d'accident sur la voie publique,
- 10% d'opérations diverses.

Garde 7j/7 et 24h/24 avec :

- 9 sapeurs-pompiers le jour,
- 7 sapeurs-pompiers la nuit,
- 7 à 8 interventions par jour.

Les véhicules

- 1 véhicule de secours et assistance aux victimes,
- 1 fourgon pompe tonne (lutte contre incendie et explosion),
- 1 véhicule tout usage (pour opérations diverses),
- 1 véhicule d'interventions diverses,
- 1 véhicule d'intervention chimique (spécialisé en risque chimique) ; ce véhicule est la spécificité du centre de secours de Sannois.

Contact

Centre d'incendie et de secours - 65, boulevard Gambetta - 01 39 98 50 90

Renseignements et recrutement : www.pompiers95.fr/Devenir sapeur-pompier/Volontaire